

Procédure de recrutement du chargé des compétences habitat et politique de la ville

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 24/05/04	favorable	séance du 11/06/04	favorable

Inscription budgétaire	
BP 2004 Imputation : 012 charges de personnel et frais assimilés	Montant annuel charges comprises : 52 519 €

Suite à la mutation de la chargée des compétences habitat et politique de la ville (grade : ingénieur), une procédure de recrutement a été lancée afin de pourvoir à son remplacement (une annonce a été faite dans la Gazette des communes ainsi que dans le Moniteur).

L'agent sera placé sous l'autorité du Directeur du cadre de vie.

Missions et profil du poste :

Cet agent, aura en charge les dossiers suivants :

AU NIVEAU DE LA COMPETENCE HABITAT :

- finaliser le dossier de PLH en liaison avec l'agence d'urbanisme
- mettre en œuvre le plan d'actions du PLH
- gérer les dispositifs actuels de la CAGB en terme de soutien aux opérations liées à l'habitat (PST, OPAH, ORU, Subventions logements)
- préparer et animer la commission Habitat

AU NIVEAU DE LA COMPETENCE POLITIQUE DE LA VILLE :

- assurer la politique d'insertion en liaison avec l'association du PLIE d'agglomération
- assurer la mise en place et la gestion au niveau communautaire du plan départemental des gens du voyage
- préparer et animer la commission Politique de la ville.

Le profil souhaité : un diplôme d'ingénieur ou un DESS ; une expérience professionnelle similaire.

Contexte du recrutement :

22 candidatures ont été reçues dont 4 fonctionnaires (1 fonctionnaire de l'Etat, 1 fonctionnaire territorial de catégorie A et deux fonctionnaires de catégorie B inscrits sur liste d'aptitude d'un concours de catégorie A) ainsi que 6 personnes sur liste d'aptitude d'attaché ou ingénieur.

Le jury de recrutement a eu lieu le 14 avril 2004.

6 personnes ont été convoquées à un entretien (deux fonctionnaires territoriaux, une personne sur liste d'aptitude d'ingénieur, et trois contractuels)

Le candidat qui a été retenu est titulaire d'un diplôme de DESS d'urbanisme (Institut d'Urbanisme de Paris).

Il a une très bonne connaissance et une expérience significative dans le domaine du logement et de la politique de la ville (mise en œuvre d'une politique de logement, suivi et évaluation des dispositifs, contractualisation et négociation avec les partenaires, organisation et animation d'instances de décisions, participation à l'élaboration de dispositifs dans les domaines de la politique de la ville...).

Il dispose de qualités managériales indéniables et d'une forte capacité d'analyse et de synthèse.

Nature du recrutement : contrat de droit public

Éléments du recrutement :

- travail à temps complet
- indice brut de rémunération (IB 703) équivalent au 10^{ème} échelon d'attaché territorial
- régime indemnitaire conforme aux délibérations du 15 octobre 1994, du 22 décembre 2000 et du 21 mars 2003

Considérant notamment :

- le recrutement infructueux de fonctionnaires territoriaux ou de candidats sur liste d'aptitude correspondant au profil recherché,
- la diversité des missions très particulières et variées à accomplir,
- la nature des fonctions afférentes à cet emploi qui nécessitent des connaissances très spécifiques,
- les activités et responsabilités à confier à l'agent recruté,
- les besoins du service en raison du caractère particulier des missions confiées,

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **décide la suppression d'un poste d'ingénieur territorial et la création concomitante d'un poste d'attaché territorial**
- **décide le recrutement d'un agent contractuel dans le cadre des dispositions de l'article 3, alinéa 3, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,**
- **autorise Monsieur le Président à engager les procédures et à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre**

Pour extrait conforme,

Le Président

